Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 34

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181944

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

» ment le malheur de sa ville natale et les siens, et
» le vol de ses capitaux, et les misères de sa dépor-
» tation. Car si doux que lui fut l'exil au sein de la
» capitale de la France, il n'y respirait pas l'air pur
» de ses montagnes ; il n'y était pas le maître; il
» n'y vivait pas sur ses terres. Paris, en un mot, ne
» s'appelait pas la *ville de l'ours*, et on n'y donnait
» pas des fêtes pour célébrer la naissance de ses
» fils. »

Après cette petite digression, revenons à notre sujet. *(A suivre.)*

Les noms de famille et le patois.

VIII

Béboux pourrait signifier beau bois.

Duboux serait le même nom que Dubois.

Quelques noms de famille rappellent des noms d'animaux :

Bezuchet vient de *beju*, *bedzu*, *bézuchet*, nom patois de la mouette du Léman.

Pillivet, *Pillevit*, de *pelevouet*, *pilivouet*, *pilivet*, *penevouet*, papillon, phalène.

Margot. Nom patois de la pie. Ce mot se trouve dans différentes localités du Jura, dans le patois picard et dans celui du centre de la France. Il signifie aussi, par extension, femme bavarde.

Margot est aussi employé comme nom de localité. *Loge de la Margot*. (Indre.)

Margot, *Margotton*, diminutifs de Marguerite :

Quand *Margotton* va seulette,
Elle ne m'entend plus,
Rlu tutu (*ter*).
La petite fillette
Rit de mes chansonnettes ;
Tous mes soins sont superflus,
Rlu tutu (*ter*).
(*Chansons populaire de la France.*)

Margot se traduit par *matou* dans quelques villages du Jura : *on gros margot*.

Oyon, de *ouhion*, *oyon*, petite oie, oison.

Polaton, petit poulet, jeune coq. *Cochet* a la même signification.

Leyvraz, de *laîvra*, lièvre.

Pichon, *Pichot*, pinson, fauvette commune.

Crot, *Cropt*. Outre que *cro* signifie *creu*, il est aussi le nom patois du *corbeau*. C'est sans doute une onomatopée du cri du cet oiseau. *Crot pescherot* (corbeau pêcheur), sorte de cormoran. En patois picard, on appelle *crot* le *cravan* (oiseau de mer).

Borcard, *Brocard*, chevreuil (Jura).

Maillard, en patois picard, berrichon, normand et rouchi signifie canard sauvage mâle. A Valenciennes, il a existé des familles Maillard. J'ai vu dernièrement, dans une collection héraldique, les armoiries de la famille Maillard : sur un champ uni *est un canard aux ailes déployées*.

Maillardet, diminutif de Maillard.

Martinet. En patois picard, hirondelle des fenêtres. Chez nous, on emploie le mot *martinet* dans la même acception ou pour désigner le *martin-pêcheur*.

Colomb, *Collomb*, du mot patois *colon*, pigeon. Celtique *colom*, latin *columba*.

Gorjat, rouge-gorge.

Béraud, bélier (patois rouchi).

(A suivre.)
L. C.

Le fameux cirque américain de John Robinson a été presque détruit, le 3 de ce mois, par un terrible accident survenu sur le chemin de fer de New-York à New-Haven.

Les cages contenant la célèbre collection de fauves et le reste du matériel avaient été chargées à New-Haven pour Bridgeport, et à leur suite trois waggons réservés pour la troupe, les employés et les directeurs.

Au moment où le train s'engageait sous un pont, à deux milles de la ville, ce pont s'écroula tout à coup, écrasant dans sa chute deux des waggons et lançant à plusieurs centaines de pieds de distance toutes les cages de la ménagerie. Brisées par le choc, celles-ci laissèrent échapper les terribles prisonniers, qui se répandirent dans toutes les directions.

Les singes furent les premiers dehors, bientôt suivis par deux lions et un chat sauvage. Un tigre royal et deux kangouros avaient seuls été tués. Plusieurs aigles et deux grands oiseaux disparurent dans les airs.

On reconnut que quatre des employés du cirque étaient blessés. La caisse et le contrôle avaient été brisés, et la monnaie qu'ils renfermaient s'était répandue sur le sol. Le caissier, M. G.-N. Robinson, n'avait heureusement reçu que de légères contusions. La perte de la Compagnie est évaluée à plus de 5,000 livres.

Le spectacle fut à la fois comique et terrible. Les singes criaient et gambadaient en proie à une joie immense. Les tigres, après avoir léché le sang des différentes victimes, sautèrent le remblai et disparurent. L'ours, quoique estropié, s'acharnait après les cadavres du chauffeur et du mécanicien, qu'il dépeçait.

Une hyène poursuivait le conducteur, qui fut obligé, pour se sauver, de grimper après un poteau télégraphique. Les loups, indifférents à ce tableau, avaient tout de suite pris le large.

Enfin un gros serpent à sonnettes avait été coupé en deux, mais un énorme boa et deux autres petits serpents avaient été vus rampant vers la ville.

Quand on apprit l'événement, la plus grande consternation régna dans la cité voisine ; toute la nuit, une grande partie de la population, armée de fusils et de revolvers, battit la campagne à cinq milles de l'endroit où l'accident avait eu lieu.

A propos des grèves de New-York, un journal américain donne les renseignements que voici :

Plus de 40,000 hommes ont pris part aux grèves;

la moitié, c'est-à-dire 20,000 hommes, privés de travail pendant un mois, sont restés sans salaire. La perte éprouvée par les ouvriers s'élève à 300,000 fr. par jour, soit 1 million 800,000 francs par semaine.

En multipliant cette somme par 4, nombre de semaines contenues dans le mois, on trouve pour chiffre total la somme de 7 millions 200,000 francs comme expression exacte du déficit causé aux ouvriers dans cette circonstance.

Mais cette perte n'est pas la seule, il faut y ajouter celle faite par les patrons, estimée à 5,760,000 fr., plus les pertes faites par l'industrie et l'Etat, estimées à 28,800,000 fr.

Ainsi :

Perte des OUVRIERS : *Sept millions deux cent mille francs.*

Perte des PATRONS : *Cinq millions sept cent soixante mille francs.*

Perte faite par L'INDUSTRIE et l'ETAT : *Vingt-huit millions de francs.*

Total : *Quarante et un millions sept cent soixante mille francs.*

Voilà donc une grève d'un mois qui, selon le journal américain, coûte au pays plus de 41 millions de francs, qu'il faut nécessairement retrancher de la fortune publique.

Les journaux lorrains nous apprennent que les options pour la nationalité française sont de plus en plus nombreuses dans le Haut-Rhin ; les formalités longues et souvent difficiles ne découragent pas ceux qui veulent rester Français.

Ils nous rapportent aujourd'hui une histoire touchante qui s'est passée il y a quelques jours.

Un vieillard de soixante-dix ans, nommé Robeihem, habitant la petite ville de Cernay, se met en route à pied pour aller opter à Lachapelle, située à quelques lieues. Il arrive fatigué au bureau de l'option.

— Vous êtes bien âgé pour opter, lui dit l'employé de la direction du cercle; ce n'est guère la peine pour le temps qui vous reste à vivre.

— Je sais bien, reprend le vieillard, que je vais bientôt mourir, mais je veux aller au ciel, et pour cela je veux mourir Français.

Et, d'une main tremblante, il signe la déclaration; puis il reprend son bâton et se remet en route pour gagner sa demeure. La chaleur est forte; le pauvre homme est exténué ; il s'arrête bientôt sur le bord du chemin; il s'évanouit et meurt en tenant à la main le certificat qui lui conserve sa nationalité de Français.

Les habitants du pays ont fait des funérailles simples, mais grandes par leur caractère, à ce brave et digne vieillard.

Les journaux français nous donnent le récit de plusieurs dégradations militaires qui ont eu lieu dernièrement à Paris. Voici comment on y procède :

Des détachements des principaux corps de troupes en garnison à Paris sont disposés en quadrilatère. Le condamné est amené dans le centre, et le colonel, qui a le commandement en chef, vient se placer devant lui. Alors un sous-officier arrache les galons, tandis que l'adjudant de service lit à haute voix le dispositif du jugement le condamnant à une peine emportant la dégradation militaire.

Quand cette triste formalité est remplie, le colonel prononce à haute voix la formule de la dégradation : « Au nom du peuple français, vous n'êtes » plus digne de porter les armes et de servir dans » les armées françaises; nous vous dégradons. » » Un roulement de tambour indique que la dégradation a eu lieu.

Reste la formalité du défilé. Le condamné, accompagné de gendarmes et de soldats sous les armes, se porte à l'extrême droite, et tandis que les tambours battent aux champs et que les clairons sonnent, il passe successivement devant le front des troupes.

M. Thiers jugé par Lamartine.

M. H. de Lacretelle, dans la *Cloche*, nous montre M. Thiers jugé par Lamartine. La chose ne manque pas d'actualité, on en conviendra :

En sortant de chez Mme Millaud, nous côtoyions l'hôtel de M. Thiers, place Saint-Georges. J'avais un grand désir de voir cet homme illustre, et mon désir eût été bien plus grand encore, si j'avais pu le deviner dans l'avenir, sur le seuil d'une République dont il aura sans doute l'honneur de fonder l'impérissable édifice.

Nous passions devant la grille. Lamartine jetait un regard entre les arbres, mais ne s'arrêtait pas.

—Pourquoi ne montez-vous jamais chez M. Thiers? lui demandai-je un jour où il était en veine de confidences.

— Nous avons été autrefois sur le point d'échanger des balles au pied de la tribune, et cela me gêne pour aller dire à Thiers ce que je pense de lui.

— Je me suis toujours étonné que vous le lisiez tant, repris-je. Sa manière est si différente de la vôtre.

— Mon cher enfant, les dissemblances s'attirent. Autrefois, je ne me sentais attiré que par les femmes de race caucasienne, moi dont on a fait si souvent un petit-fils des Celtes. D'ailleurs, Thiers arrive à la profondeur par la transparence, et quand je plonge une partie de mes nuits dans ses eaux, je voudrais ne pas plus en sortir que de celles du Léman par un soleil d'été. Thiers, c'est du bon sens métallisé. Tant que la France aura un homme pareil, elle ne sera pas entièrement perdue. Je suis un peu trop humanitaire et lui un peu trop national peut-être. Mais vienne une crise suprême, son patriotisme a de tels muscles qu'il soulèvera son pays !

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.